



08/09/2020

Protocole de fonctionnement des séances RCI en période COVID-19.

Référent : Hélène COATANEA (trésorière)

Principes généraux

- Calendrier inchangé : 2 Séances mensuelles le 2^{ème} mercredi de 16H à 20H et le dernier samedi du mois de 14H à 18H. Séance de reprise le 26 septembre
- Lieu : L'hippocampe (salle et hall du RDC, salle du 1^{er} étage)
- **Limitation du nombre de participants présents simultanés (22 en salle d'expo, 10 en salle de réunion, 4 dans le couloir), traçabilité**
- **Pas de collation servie**
- **Respect des gestes barrière et des règles sanitaires**
- **Information des participants.**

Mesures prises avant une séance

- Information en ligne du public et des bénévoles sur les modalités des séances
- Affichage des consignes sanitaires dans la salle
- Mise en œuvre d'un système d'inscription préalable en ligne permettant de connaître l'identité de tous les participants et de supprimer la file d'attente. 36 personnes maximum seront présentes simultanément dans les lieux
- Mise en place de la salle avec distances réglementaires entre les tables (7 à 8 tables dans la grande salle, 1 à 2 dans la salle de réunion pour la couture, atelier vélo dans l'entrée)

- Désinfection des tables
- Désinfection des toilettes (tableau à remplir)
- Mise en place de distributeurs de gel
- Mise en place d'un sens de circulation (entrée côté rue, sortie côté plage)

Mesures pendant une séance

- Vérification de la réservation à l'arrivée du visiteur,
- Vérification du port du masque, lavage main au gel hydro-alcoolique
- Gestion attentive du flux pour garantir le respect des distances et l'effectif présent.
- Pour les bénévoles port du masque, lavage mains à chaque nouveau visiteur
- Aucun aliment ni boisson n'est servi aux visiteurs. Boisson et verre personnel autorisés aux bénévoles.
- Portes ouvertes en permanence (selon météo)
- Gel et savon liquide à disposition dans les **toilettes autorisées pendant la séance**

Mesures en fin de séance

- Désinfection du mobilier utilisé /rangement
- Désinfection des toilettes et poignées de portes (tableau à remplir)
- Registre des présents

Ce protocole a été validé par la Mairie de Plougonvelin qui met le local à disposition. En vous inscrivant à nos séances vous acceptez son application.